

PROGRAMME DES IMMOBILISATIONS

2026-2035



À PROPOS DU RTL

Le Réseau de transport de l'agglomération de Longueuil (RTL) est le principal acteur de la mobilité des personnes sur le territoire de l'agglomération de Longueuil. Troisième société de transport en importance au Québec, notre réseau s'étend sur 817 kilomètres et couvre les villes de Boucherville, Brossard, Longueuil, Saint-Bruno-de-Montarville et Saint-Lambert.

En 2025, l'arrivée de quelques autobus à propulsion 100 % électrique au sein de notre parc roulant marque une autre étape dans notre chemin vers l'électrification et dans la mise en place de solutions concrètes intégrées à nos infrastructures existantes.

Notre offre de service est diversifiée : en plus du réseau de lignes d'autobus régulières, nous proposons des services de taxis collectifs et de transport à la demande, afin de desservir certains secteurs en développement ou moins densément peuplés. Nous exploitons aussi plusieurs lignes scolaires intégrées pour faciliter le transport des étudiants sur notre territoire. Enfin, nous collaborons avec des entreprises et des institutions pour mettre en place des solutions responsables, durables et accessibles, qui soutiennent la mobilité des travailleurs et stimulent l'économie.

Avec plus de 1 200 travailleurs, nous sommes un employeur de choix et jouons un rôle important dans la vitalité économique et environnementale de notre région.



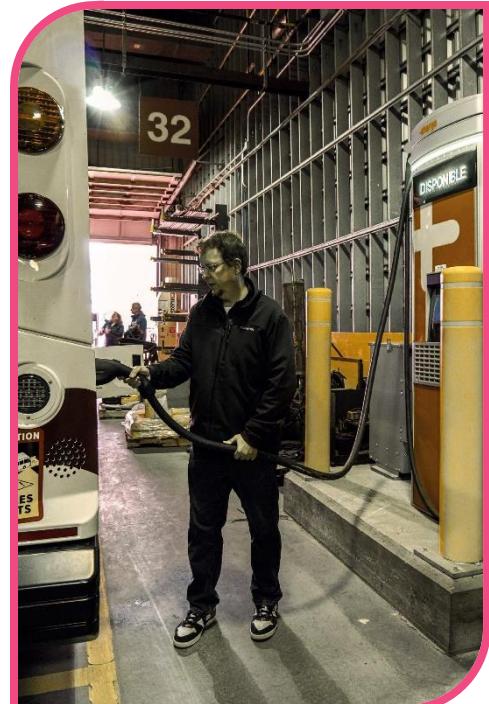
ON POURSUIT NOTRE VOIE

Une part importante de nos investissements sera consacrée aux bâtiments, tant pour assurer leur bon fonctionnement que pour supporter les opérations. Ils sont essentiels pour assurer la fiabilité, la sécurité et la performance des infrastructures existantes, pour consolider notre virage vert et pour accroître la qualité de notre offre de service à la communauté. Ces investissements sont également primordiaux pour assurer la conformité aux lois et règlements gouvernementaux en vigueur.

Cela inclut notamment la construction d'un nouveau garage sur le site de Saint-Hubert, conçu pour l'électrification de notre parc roulant, la modernisation de nos installations existantes, la mise à niveau de nos équipements stratégiques, ainsi que la conformité réglementaire de nos systèmes pétroliers.

La modernisation de nos systèmes informatiques permettra de gérer la désuétude des outils technologiques et de poursuivre le virage numérique, essentiel pour l'expérience client, l'expérience employé et la performance organisationnelle.

Nos investissements toucheront aussi les infrastructures avec l'implantation de mesures préférentielles pour autobus, comme les voies réservées, ainsi que l'acquisition et le remplacement d'abribus pour améliorer le confort et l'accessibilité de la clientèle. De plus, l'acquisition de machinerie et d'équipements permettra d'optimiser l'entretien de nos véhicules et de nos bâtiments. Les besoins en matière d'accessibilité universelle ont d'ailleurs été intégrés à l'intérieur même des projets concernés. Avec son Programme des immobilisations 2026-2035, le RTL présente des investissements responsables qui permettront d'assurer la pérennité de ses actifs tout en rehaussant la qualité du service offert à la communauté.



SIGLES ET ACRONYMES

ARTM	Autorité régionale de transport métropolitain
CAVL	Centre administratif du Vieux-Longueuil
CESH	Centre d'exploitation de Saint-Hubert
CEVL	Centre d'exploitation du Vieux-Longueuil
FDR	Fonds de roulement (budget exploitation)
FTCZE	Fonds pour le transport en commun à zéro émission
GMAO	Gestion de la maintenance assistée par ordinateur
MPB	Mesures préférentielles pour autobus
MTMD	Ministère des Transports et de la Mobilité durable
OPTC	Organismes publics de transport en commun
PAGITC	Programme d'aide gouvernementale aux infrastructures de transport collectif
PAGTCP	Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes
PDI	Programme des immobilisations
PTI	Programme triennal des immobilisations
PQI	Programme quinquennal des immobilisations
REM	Réseau express métropolitain
RTL	Réseau de transport de l'agglomération de Longueuil
SAEIV	Système d'aide à l'exploitation et d'information voyageur
SOFIL	Société de financement des infrastructures locales du Québec
TI	Technologies de l'information



TABLE DES MATIÈRES

Méthodologie	6
Tableau sommaire	7
Faits saillants	8
Financement des projets	9
Impact des investissements sur le service de la dette	11
Sommaire des investissements par catégorie	12

MÉTHODOLOGIE

Le Programme des immobilisations constitue la planification stratégique des investissements du RTL. Il est révisé annuellement afin de refléter les priorités et les besoins évolutifs de l'organisation.

Les sommes présentées pour chacun des investissements ainsi que leur répartition dans le temps s'appuient sur les meilleures estimations disponibles au moment de la production du Programme des immobilisations (PDI). Les montants inscrits dans les tableaux et dans les textes représentent l'ensemble des coûts nets des ristournes sur la taxe.

Conformément à l'article 134 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun*, le RTL transmet son PDI à la Ville de Longueuil, dans ses compétences d'agglomération, au plus tard le 31 octobre de chaque année pour approbation.

Les investissements sont répartis selon les cinq catégories suivantes :

1. Bâtiments
2. Infrastructures
3. Machinerie, outillage et équipement
4. Technologies de l'information
5. Véhicules



Les investissements sont également ventilés selon leur nature, soit *Maintien, Amélioration et développement*.

Maintien: Investissement visant à maintenir en bon état les actifs existants par des interventions portant sur le remplacement, la rénovation ou la réfection d'équipement, de matériel roulant et d'infrastructure ayant atteint leur durée de vie utile ou par des interventions ou des travaux effectués en vue de prolonger la durée de vie utile de ces actifs.

Amélioration: Investissement visant à améliorer la qualité des services offerts à la clientèle par des interventions portant sur la mise en place de mesures préférentielles ou incitatives pour l'utilisation du transport en commun ou par des interventions visant à rehausser les caractéristiques techniques et opérationnelles des infrastructures existantes ou par l'ajout d'infrastructures, d'actifs connexes au service de transport.

Développement: Investissement visant à développer de nouveaux services par des interventions portant sur l'ajout de nouveaux véhicules ou de matériel roulant, ainsi que sur la construction et l agrandissement d'immobilisations visant l'expansion des services de transport.

TABLEAU SOMMAIRE PDI

2026-2035

La planification décennale des investissements s'élève à 1 778,4 M\$, dont 89,1 M\$ pour l'année 2026. Ce montant représente une diminution de 163,1 M\$ (- 8,4 %) par rapport au programme 2025-2034 présenté l'an dernier.

Le taux moyen des subventions gouvernementales de la période de dix ans est estimé à 89,4 %.

Le tableau sommaire ci-dessous présente les investissements projetés selon trois horizons: triennale (PTI), quinquennale (PQI) et décennale (PDI). Les données sont ventilées par catégorie d'investissement, par nature et par source de financement.

Le PDI 2026 – 2035 du RTL s'inscrit pleinement dans les objectifs du Plan pour une économie verte (PEV 2030) du gouvernement du Québec. Par l'électrification progressive de sa flotte, la modernisation de ses infrastructures, l'intégration de technologies durables et l'amélioration de l'offre de transport collectif, le RTL contribue activement à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, à la transition énergétique et à l'optimisation des services, en cohérence avec les engagements environnementaux et de mobilité durable du PEV 2030.

Sommaire des investissements par catégorie

	2026	2027	2028	PTI	PQI	PDI
Bâtiments	19 844 214	129 913 759	201 658 968	351 416 942	720 945 954	989 212 033
Infrastructures	4 142 897	18 921 286	10 768 664	33 832 847	44 078 738	46 484 849
Machinerie, outillage et équipements	2 397 867	3 979 336	4 351 830	10 729 033	17 913 199	23 285 426
Technologies de l'information	29 191 289	16 037 134	10 081 764	55 310 187	60 683 204	65 441 950
Véhicules	33 573 263	48 115 871	0	81 689 133	229 824 194	653 964 433
Total	89 149 530	216 967 386	226 861 226	532 978 142	1 073 445 289	1 778 388 691

Ventilation des investissements par nature

	2026	2027	2028	PTI	PQI	PDI
Amélioration	19 488 087	49 114 071	70 732 604	139 334 763	202 697 359	234 119 986
Développement	3 102 429	6 748 091	4 751 562	14 602 082	23 224 222	23 377 006
Maintien	66 559 014	161 105 224	151 377 060	379 041 297	847 523 709	1 520 891 700
Total	89 149 530	216 967 386	226 861 226	532 978 142	1 073 445 289	1 778 388 691

Sommaire des sources de financement

	2026	2027	2028	PTI	PQI	PDI
FTCZE	4 286 815	6 351 265	7 405 094	18 043 174	29 561 816	29 561 816
PAGITC	33 328 346	99 426 209	73 608 634	206 363 188	558 646 906	792 799 690
PAGTCP	35 869 084	83 829 571	123 495 121	243 193 777	351 564 800	390 495 633
RTL	13 300 799	9 656 900	7 167 462	30 125 161	34 819 272	40 285 491
SOFIL	2 364 486	17 703 441	15 184 915	35 252 842	98 852 495	525 246 061
Total	89 149 530	216 967 386	226 861 226	532 978 142	1 073 445 289	1 778 388 691

FAITS SAILLANTS PDI 2026-2035

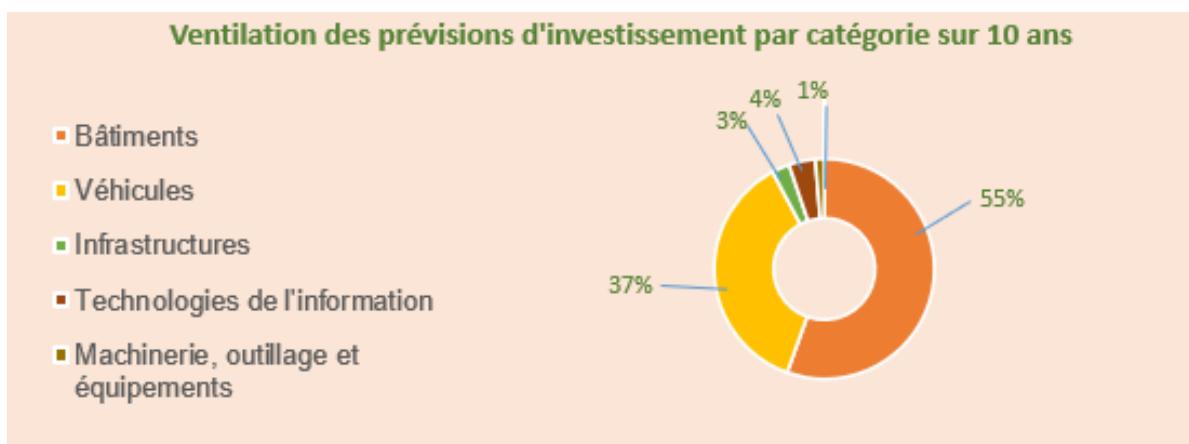
Le RTL prévoit investir 989 M\$ dans la catégorie **bâtiments**, ce qui représente 55,6 % de l'ensemble de ses investissements projetés pour la période 2026-2035. De cette enveloppe, un montant de 627 M\$ sera dédié à la construction d'un nouveau garage sur le site de Saint-Hubert, conçu pour permettre la recharge de 116 autobus à propulsion 100 % électrique et l'entretien de 216 véhicules. Le reste de l'investissement servira à moderniser nos installations existantes en appui à l'électrification des transports, ainsi qu'à mettre à niveau divers équipements stratégiques essentiels à la prestation du service.

Entre 2026 et 2035, le RTL prévoit investir 653 M\$ dans l'acquisition de **véhicules**, soit 36,8% de l'ensemble des investissements pour cette période. Ces sommes serviront à acquérir des autobus électriques et des véhicules de service.

Un montant de 65 M\$ servira à la **technologie de l'information**, ce qui représente 3,7 % des investissements totaux. Cette somme permettra de soutenir la préparation technologique, notamment la planification et les logiciels d'exploitation, de remplacer les outils arrivés en fin de vie utile et de poursuivre le virage numérique entrepris par le RTL.

Un montant de 46 M\$ est prévu pour les **infrastructures**, correspondant à 2,6 % des investissements totaux. Ces fonds permettront de poursuivre l'implantation de mesures préférentielles pour autobus (MPB), telles que l'aménagement de voies réservées. Ils serviront également au remplacement et à l'acquisition d'abribus afin d'assurer le maintien du parc existant.

Un investissement de 23 M\$, soit 1,3 % du total prévu, sera consacré à l'acquisition de **machinerie, outillage et équipements** nécessaires à l'entretien des véhicules et des bâtiments.



FINANCEMENT DES PROJETS PDI 2026-2035

La grande majorité des projets d'investissements du RTL sont admissibles à des subventions gouvernementales. Le taux moyen de subvention s'élève à 89,2 % bien qu'il varie selon le type d'actif et la source de financement. La portion non subventionnée demeure à la charge du RTL.

Le RTL bénéficie de plusieurs sources de financement provinciales et fédérales, issues de divers programmes d'aide financière aux immobilisations. Chaque programme possède ses propres critères d'admissibilité et ses taux de subvention spécifiques.

Ces programmes ont pour objectifs de soutenir financièrement les OPTC dans la réalisation des projets d'immobilisations nécessaires à l'organisation et à l'exploitation des services de transports en commun. Ils couvrent notamment la construction de garages, de terminus, de stationnements incitatifs et de voies réservées, ainsi que l'acquisition d'actifs tels que des autobus, des abribus, des terrains et des équipements technologiques.

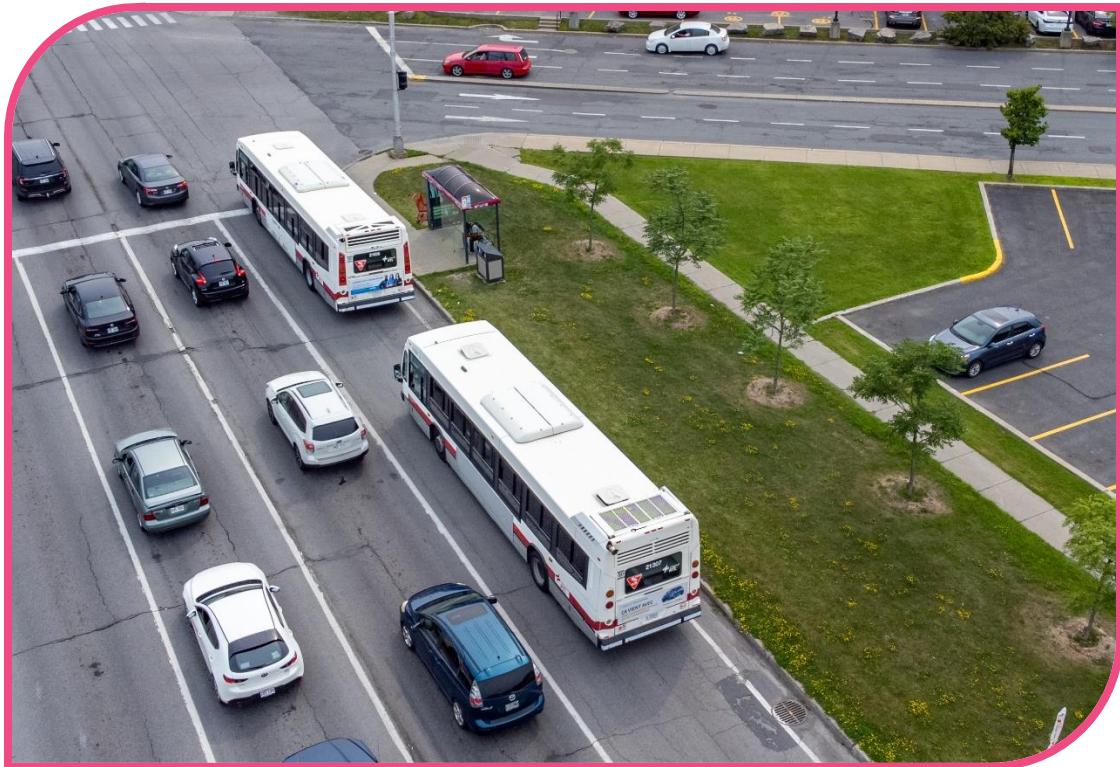
À titre d'information, vous trouverez ci-dessous une brève description des programmes d'aide financière aux immobilisations :

Le programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes 2024-2025 (PAGTCP) du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) : Pour une grande partie des projets, la contribution du MTMD peut atteindre 85 % des dépenses admissibles. L'objectif général du programme est de préserver, d'améliorer et de développer les réseaux de transport collectif. Ce programme a pris fin le 31 mars 2025.

Le programme d'aide aux immobilisations en transport en commun de la Société de financement des infrastructures locales du Québec (SOFIL) et du MTMD pour la période 2025-2029 : Ce programme offre un taux de subvention variant entre 90 % et 95 % des dépenses admissibles. Le programme vise à améliorer, à maintenir et à développer les immobilisations des organismes publics de transport en commun.

Le programme d'aide gouvernementale aux infrastructures de transport collectif (PAGITC) : Ce programme fédéral et provincial a été adopté pour contribuer à l'atteinte des objectifs de la Politique de mobilité durable - 2030 (PMD). Le taux de subvention varie entre 90 % et 100 %, en respectant certaines conditions. Ce programme vise à soutenir les projets d'infrastructures de transport en commun (nouvelles constructions, expansion, amélioration et remise en état) ainsi que des projets de transport actif.

Le Fonds pour le transport en commun à zéro émission (FTCZE) : Ce programme fédéral offre des subventions pour des projets de planification et d'immobilisation liés à la transition des réseaux de transport en commun vers une énergie électrique plus propre, y compris l'achat d'autobus à zéro émission et des infrastructures connexes. En fonction du type de projet, le taux de subvention peut être de 50 % ou de 80 %.



IMPACT DES INVESTISSEMENTS SUR LE SERVICE DE LA DETTE

Pour les projets subventionnés, les contributions gouvernementales sont désormais versées intégralement au comptant, en fonction de l'avancement des travaux, et ce, depuis le 1er avril 2024. Ce changement dans les modalités de versement est pleinement intégré aux prévisions actuelles du service de la dette du RTL.

Pour les projets non subventionnés ainsi que pour les portions de dépenses non admissibles dans les projets subventionnés, le RTL procède à des émissions d'obligations auprès du MAMH, suivant l'approbation préalable du conseil d'agglomération de la Ville de Longueuil.

(En milliers)	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
Service de la dette brute	18 126	18 969	22 175	25 716	29 850	32 304	32 571	30 084	25 451	22 711
Service de la dette subventionnée	6 873	6 619	4 679	3 018	2 941	2 862	2 378	1 608	344	338
Service de la dette nette	11 253	12 350	17 496	22 698	26 909	29 443	30 193	28 476	25 107	22 373
Dépenses afférentes aux immobilisations	1 800	2 170	2 269	2 747	2 657	2 356	2 243	736	744	971
Contributions aux immobilisations	13 053	14 519	19 765	25 445	29 566	31 798	32 435	29 212	25 851	23 344

De 2026 à 2035, le service de la dette brute devrait passer de 18,1 M\$ à 22,7 M\$.

Le service de la dette nette assumée par le RTL, devrait passer de 11,3 M\$ à 22,4 M\$ sur une période de dix ans. Afin d'optimiser l'utilisation des subventions dans le financement de ses projets, le RTL réalise régulièrement des analyses rigoureuses. Cette démarche vise à minimiser les impacts sur le service de la dette.

Les dépenses afférentes aux immobilisations représentent les dépenses non capitalisables liées aux projets. Quant à la contribution aux immobilisations, elle regroupe à la fois le service de la dette nette à la charge du RTL et les dépenses afférentes aux immobilisations.

SOMMAIRE DES INVESTISSEMENTS PAR CATÉGORIE



1 - Bâtiments



Cette catégorie regroupe les investissements liés à la construction d'un nouveau garage sur le site de Saint-Hubert, destiné à accueillir des véhicules à propulsion 100 % électrique, ainsi qu'à la modernisation des installations existantes dans le cadre de la transition vers l'électrification. Elle inclut également la mise à niveau de diverses composantes, rendue nécessaire par l'état des garages actuels du RTL, construits entre les années 1950 et 1970 et dont le niveau de dégradation est élevé ou très élevée.

Parmi les investissements de cette catégorie on retrouve notamment :

- La construction du nouveau CESH et l'électrification du CEVL
- La toiture et ventilation du CESH

	2026	2027	2028	PTI	PQI	PDI
Amélioration et maintien des bâtiments	4 391 082	39 065 443	62 082 326	105 538 851	177 759 738	189 796 873
Électrification	9 024 650	30 549 827	60 837 201	100 411 679	149 903 509	172 132 453
Nouveau bâtiment	6 428 482	60 298 489	78 739 441	145 466 412	393 282 708	627 282 708
Total	19 844 214	129 913 759	201 658 968	351 416 942	720 945 954	989 212 033

Installations	Indice de Vétusté (état gouvernemental d'une infrastructure publique) Données 2022
Centre administration (Boul. Marie-Victorin)	D (26%: Niveau élevé de dégradation)
Garage du Vieux-Longueuil	D (17%: Niveau élevé de dégradation)
Garage Saint-Hubert (1 et 2)	E (65% et 67% : Niveaux très élevé de dégradation)

Selon le Conseil du trésor, une immobilisation dont l'indice de vétusté physique est de :

- 0 à 5 % est considéré en très bon état;
- 5 % à 10 % est considéré en bon état;
- 10 % à 15 % est considéré en état satisfaisant;
- 15 % à 30 % est considéré en mauvais état;
- Plus de 30 % est considéré comme en très mauvais état.

SOMMAIRE DES INVESTISSEMENTS PAR CATÉGORIE



2 – Infrastructures



Cette catégorie regroupe les investissements liés à la mise en place de mesures préférentielles pour autobus (MPB), à l'amélioration de l'accès aux stations du REM, à l'aménagement de pôles de mobilité et de terminus et l'acquisition d'abribus pour bonifier les arrêts.

Les voies réservées, feux préférentiels, abribus, stationnements incitatifs et terminus sont au cœur du réseau du RTL et jouent un rôle-clé dans l'expérience des usagers. L'aménagement de voies réservées et l'ajout de MPB sont notamment prévus sur le territoire pour améliorer la desserte aux terminus REM.

	2026	2027	2028	PTI	PQI	PDI
Mesures préférentielles pour autobus et voies réservées	2 088 458	12 887 659	5 518 794	20 494 911	20 613 806	20 613 806
Accès aux stations du REM	257 283	1 729 025	3 608 634	5 594 942	14 106 151	14 258 935
Amélioration des arrêts	1 172 480	1 005 511	1 005 247	3 183 238	4 688 094	6 941 421
Aménagement de pôles, terminus et nouvelles mobilités	624 676	3 299 091	635 989	4 559 756	4 670 687	4 670 687
Total	4 142 897	18 921 286	10 768 664	33 832 847	44 078 738	46 484 849

SOMMAIRE DES INVESTISSEMENTS PAR CATÉGORIE



3 – Machinerie, outillage et équipements



Cette catégorie d'investissement inclut, d'une part, des projets visant l'acquisition et le remplacement de machinerie, d'outillage et d'équipements principalement utilisés pour l'entretien des autobus et des infrastructures et, d'autre part, les équipements embarqués requis à bord des véhicules.

Parmi les investissements de cette catégorie, on retrouve notamment :

- Le remplacement de batteries pour autobus
- les équipements embarqués
- le programme d'éclairage pour une économie d'énergie
- le programme d'automatisation des bâtiments
- le programme d'équipements et outils pour l'entretien et l'exploitation des bâtiments
- le programme d'aménagement de divers locaux

	2026	2027	2028	PTI	PQI	PDI
Équipements et outillage	2 397 867	3 109 336	3 753 330	9 260 533	14 790 949	20 163 176
Équipements embarqués et accessoires	-	870 000	598 500	1 468 500	3 122 250	3 122 250
Total	2 397 867	3 979 336	4 351 830	10 729 033	17 913 199	23 285 426

SOMMAIRE DES INVESTISSEMENTS PAR CATÉGORIE



4 – Technologie de l’information



Cette catégorie d’investissement regroupe principalement l’acquisition et le remplacement de systèmes de transport intelligents, d’infrastructures et sécurité, d’équipements informatiques, ainsi que d’applications et de logiciels visant à améliorer la productivité et l’optimisation du transport.

En ce qui concerne les **infrastructures technologiques**, des bilans de santé ainsi que des audits internes et externes ont été réalisés au cours des dernières années pour l’ensemble des systèmes technologiques. Ces activités ont permis d’identifier les risques opérationnels de chacun de ces systèmes et de recenser l’ensemble des initiatives requises pour adresser la désuétude matérielle et logicielle. Une mise à jour des audits est prévue en 2025 afin de maintenir une vue d’ensemble actuelle. D’importants travaux sont planifiés en lien avec la désuétude technologique et la refonte du réseau de télécommunications afin de permettre, entre autres, l’électrification et l’optimisation des processus d’affaires.

	2026	2027	2028	PTI	PQI	PDI
Systèmes de transport intelligents	10 759 146	6 651 455	4 112 370	21 522 971	24 905 993	28 902 369
Infrastructures et sécurité	13 571 101	6 348 539	4 247 997	24 167 637	26 157 632	26 920 002
Applications d’affaires	2 476 297	1 214 071	1 110 000	4 800 368	4 800 368	4 800 368
Équipements et logiciels	906 561	823 069	611 397	2 341 027	2 341 027	2 341 027
Productivité et optimisation	1 478 184	1 000 000	-	2 478 184	2 478 184	2 478 184
Total	29 191 289	16 037 134	10 081 764	55 310 187	60 683 204	65 441 950

SOMMAIRE DES INVESTISSEMENTS PAR CATÉGORIE



5 – Véhicules



Cette catégorie d'investissement regroupe principalement les projets **d'acquisition d'autobus et de véhicules de service**.

Sous réserve d'une modification de l'orientation gouvernementale sur le rythme de l'électrification, le RTL prévoit l'acquisition de 312 autobus à propulsion 100 % électrique entre 2026 et 2035. Les véhicules de service utilisés sur le réseau du RTL seront également renouvelés, selon des critères écoénergétiques afin de soutenir les objectifs de développement durable.

	2026	2027	2028	PTI	PQI	PDI
Autobus électriques	33 073 263	47 719 184	-	80 792 446	224 668 555	648 808 794
Véhicules de service	500 000	396 687	-	896 687	5 155 639	5 155 639
Total	33 573 263	48 115 871	-	81 689 133	229 824 194	653 964 433



Réseau de transport
agglomération
de Longueuil